

# FORMATION

## LE TRAITEMENT DES AVANTAGES EN NATURE ET DES FRAIS PROFESSIONNELS

### OBJECTIF :

- Distinguer les avantages en nature et les frais professionnels
- Maîtriser la législation applicable aux avantages en nature et frais professionnels.

**POUR QUI :** Gestionnaires de paie  
Collaborateur service RH

**DURÉE :** 1 jour

**MÉTHODE ET MOYENS :** Pédagogie active  
Mini-cas pratiques - Application pratique sur chaque partie de la formation.

## PROGRAMME

### **Intégrer les avantages en nature dans la paie**

Connaître les différents avantages en nature : avantage logement, véhicule et nourriture, autres avantages

Maîtriser les différents modes d'évaluation : taux réel ou forfaitaire

Valoriser les avantages en nature pour les cas spécifiques : dirigeant d'entreprise, avantages fournis par des tiers, cadeau d'entreprise ou du CE, réduction sur les produits fabriqués par l'entreprise

Le traitement des avantages en nature en paie

Identifier les principaux points de contrôle  
Indemniser les frais professionnels

### **Identifier les différents frais professionnels**

Maîtriser les différentes modalités de remboursement : réel, forfait, sur barème de convention collective ou URSSAF

Connaitre les règles sociales et fiscales : les conditions de déductions et conditions d'exonération, l'abattement forfaitaire pour frais professionnels, les cas particuliers du dirigeant d'entreprise et du télétravail

Eviter les erreurs et prévenir le redressement

DÉCUPLEZ VOS CHANCES  
DE RÉUSSIR, DITES OUI  
À LA FORMATION !